

Historique des orgues de la Colombière

C'est à Monsieur le curé SESTI que la paroisse de la Colombière doit d'avoir eu son premier «orgue» en remplacement, en août 1938, de l'harmonium jusqu'alors en fonction. En fait, il s'agissait d'un «orgue Everett Orgatron» qui comprenait 5 jeux composés de 23 registres et dont la sonorité était produite par les vibrations mécaniques des anches, elles-mêmes utilisées comme générateurs électriques des notes. Les timbres amplifiés électriquement «permettaient une expansion splendide de toute la beauté et la richesse sonore de l'instrument».

Le projet de doter l'église de la Colombière d'un véritable orgue prend forme sous l'égide de Monsieur le curé CATTO, en avril 1945. Très rapidement les premiers projets sont réceptionnés et «à l'occasion du dîner d'adieu de Monsieur le curé CATTO, le 13 janvier 1946, une Commission s'est constituée qui s'occupera de toutes les démarches nécessaires pour l'acquisition d'un nouvel instrument».

Avec Monsieur le curé DELAMADELEINE, cette Commission des orgues poursuivra ses investigations, choisira un instrument de 18 jeux de la Manufacture R. Ziegler et Cie à Genève, et lancera une collecte de fonds en mai 1946. Toutefois, «vu le renchérissement considérable de ces instruments, la paroisse est contrainte d'abandonner les projets en octobre 1948».

Pour Monsieur le curé HAEFLIGER, arrivé en novembre 1948, l'objectif prioritaire est de «concevoir de suite un plan d'ensemble pour la cité de la Colombière comprenant l'agrandissement ou éventuellement la construction d'une nouvelle église». C'est pourquoi les tractations en vue de l'achat d'un orgue neuf sont abandonnées. Néanmoins, suite à une offre intéressante de la Manufacture de Grandes Orgues de Genève, la paroisse installe un orgue modeste comprenant 6 jeux avec soufflerie électrique, financé grâce à la collecte précédemment citée. Sa bénédiction a lieu le 27 février 1955.

Cet orgue, démonté à la destruction de l'ancienne église, sera vendu en mai 1976 à la paroisse valaisanne d'Evionnaz, et le produit de cette vente, par décision de l'Assemblée de paroisse de mars 1976, constituera le premier dépôt «en vue de l'achat futur d'un orgue pour la nouvelle église».

L'église actuelle, consacrée le 29 mai 1977, est dotée d'une installation de sonorisation par cassettes, à laquelle s'ajoute le jeu d'un orgue électro-

que, propriété de Monsieur l'abbé PILLOUD, ancien vicaire à Nyon et actuellement curé de Morges.

En août 1978, une généreuse donatrice anonyme offre la somme de Fr. 60'000.— à la paroisse, à condition d'attribuer cette somme à l'achat d'un orgue pour notre église. Sous l'impulsion de Monsieur le curé DURUZ et du Conseil de paroisse, la Commission des orgues, créée dès septembre 1978, reçoit pour mandat de «formuler, à l'intention de la prochaine assemblée de paroisse, une proposition concernant l'acquisition d'un orgue pour notre église». La Commission se déplace à maintes reprises pour visiter des instruments, les entendre, les comparer, elle demande des offres à divers facteurs.

Dans sa séance du 22 mars 1979, l'Assemblée de paroisse décide l'acquisition d'un orgue pour l'église, donne compétence au Conseil de paroisse pour continuer l'étude et commander l'instrument, et lui demande de prévoir un montant supplémentaire de 10% du prix d'achat comme contribution au profit d'œuvres d'entraide humanitaire.

Finalement, la Commission des orgues propose au Conseil de paroisse en mai 1979, l'acquisition d'un instrument de 13 jeux de la Manufacture d'orgues de Lausanne, J.F. Mingot, avec qui le contrat est signé le 20 juin 1979.

Dès lors, il reste à la Commission des orgues de trouver le solde du financement. Elle lance un appel d'une part auprès des communes rattachées à la Communauté catholique de Nyon, d'autre part auprès des banques nyonnaises, enfin auprès des industries et grands magasins de la place. Elle sollicite les paroissiens eux-mêmes, lors de l'offrande annuelle d'octobre 1981.

Grâce à la générosité exceptionnelle de notre donatrice anonyme, grâce à la compréhension généreuse de la Municipalité de Nyon et des autorités des communes rattachées à notre Communauté, grâce à la bienveillance du groupement des banques nyonnaises et des quelques commerces et industries locaux, tout particulièrement de Zyma SA, grâce enfin à la participation des paroissiens eux-mêmes, l'orgue de notre église est une réalité. Il sera dédié le 6 décembre 1981 par Monsieur le curé CHATAGNY.

A chacun, nous exprimons toute notre reconnaissance et nos remerciements chaleureux.

Le Conseil de paroisse
Pierre Courbat, président